Charte de l'École Moderne 2018

Même si la rédaction de la charte de l'Ecole Moderne date un peu (1968), sa philosophie reste tout à fait d'actualité. Elle constitue un texte de base auquel les membres de l'ICEM adhèrent toujours.

1. **L'éducation est épanouissement et élévation et non accumulation de connaissances, dressage ou mise en condition**
   Dans cet esprit nous recherchons les techniques de travail et les outils, les modes d'organisation et de vie, dans le cadre scolaire et social, qui permettront au maximum cet épanouissement et cette élévation. Soutenus par l'œuvre de Célestin Freinet et forts de notre expérience, nous avons la certitude d'influer sur le comportement des enfants qui seront les adultes de demain, mais également sur le comportement des éducateurs appelés à jouer dans la société un rôle nouveau.

2. **Nous sommes opposés à tout endoctrinement**
   Nous ne prétendons pas définir d'avance ce que sera l'enfant que nous éduquons ; nous ne le préparons pas à servir et à continuer le monde d'aujourd'hui mais à construire la société qui garantira au mieux son épanouissement. Nous nous refusons à plier son esprit à un dogme infaillible et préétabli quel qu'il soit. Nous nous appliquons à faire de nos élèves des adultes conscients et responsables qui bâtiront un monde d'où seront proscrits la guerre, le racisme et toutes les formes de discrimination et d'exploitation de l'être humain.

3. **Nous rejetons l'illusion d'une éducation qui se suffirait à elle-même hors des grands courants sociaux et politiques qui la conditionnent**
   L'éducation est un élément mais n'est qu'un élément d'une révolution sociale indispensable. Le contexte social et politique, les conditions de travail et de vie des parents comme des enfants influencent d'une façon décisive la formation des jeunes générations. Nous devons montrer aux éducateurs, aux parents et à tous les amis de l'école, la nécessité de lutter socialement et politiquement aux côtés des travailleurs, des précaires, des chômeurs pour que l'enseignement laïc puisse remplir sa fonction éducatrice. Dans cet esprit, chacun de nos adhérents agira conformément à ses préférences idéologiques, philosophiques et politiques pour que les exigences de l'éducation s'intègrent dans le vaste effort des hommes à la recherche du bonheur, de la culture et de la paix.

4. **L'école de demain sera l'école du travail**
   Le travail créateur, librement choisi et pris en charge par le groupe est le grand principe, le fondement même de l'éducation populaire. De lui découleront toutes les acquisitions et par lui s'affirmeront toutes les potentialités de l'enfant. Par le travail et la responsabilité, l'école ainsi régénérée sera parfaitement intégrée au milieu social et culturel dont elle est aujourd'hui arbitrairement détachée.

5. **L'école sera centrée sur l'enfant. C'est l'enfant qui, avec notre aide, construit lui même sa personnalité**
   Il est difficile de connaitre l'enfant, sa nature psychologique, ses tendances, ses élans pour fonder sur cette connaissance notre comportement éducatif ; toutefois la pédagogie Freinet, axée sur la libre expression par les méthodes naturelles, en préparant un milieu aidant, un matériel et des techniques qui permettent une éducation vivante et culturelle, ouvre l'espace d'une école réparatrice.

6. **La recherche expérimentale et la coopération sont les conditions premières de notre effort de transformation de l'école**
   Il n'y a, à l'ICEM, ni catéchisme, ni dogme, ni label, ni système auxquels nous demandons à quiconque de souscrire. Nous organisons au contraire, à tous les échelons actifs de notre mouvement, la confrontation permanente des idées, des recherches et des expériences.
   Nous animons notre mouvement pédagogique sur les bases et selon les principes qui, à l'expérience, se sont révélés efficaces dans nos classes : travail constructif ennemi de tout verbiage, libre activité dans le cadre de la communauté, liberté pour l'individu de choisir son travail au sein de l'équipe, discipline entièrement consentie.

7. **Les éducateurs de l'ICEM sont seuls responsables de l'orientation et de l'exploitation de leurs efforts coopératifs**[1]

   Ce sont les nécessités du travail qui portent nos camarades aux postes de responsabilité à l'exclusion de tout autre considération.

   Nous nous intéressons profondément à la vie de notre coopérative parce qu'elle est notre maison, notre chantier que nous devons nourrir de nos fonds, de notre effort, de notre pensée et que nous sommes prêts à défendre contre quiconque nuirait à nos intérêts communs.

   [1] Ce paragraphe évoque la CEL qui n'existe plus aujourd'hui.

8. **Notre Mouvement de l'École Moderne est soucieux d'entretenir des relations de sympathie et de collaboration avec toutes les organisations œuvrant dans le même sens**

   C'est avec le désir de servir au mieux l'école publique et de hâter la transformation de l'enseignement qui reste notre but, que nous continuerons à proposer, en toute indépendance, une loyale et effective collaboration avec toutes les organisations laïques engagées dans le combat qui est le nôtre.

9. **Nos relations avec l'administration**

   Au sein des laboratoires que sont nos lieux de travail, dans les centres de formation des enseignants et éducateurs, dans les stages départementaux, régionaux ou nationaux, nous sommes prêts à apporter notre expérience à nos collègues pour la modernisation pédagogique.

   Mais nous entendons garder notre liberté d'aider, de servir, de critiquer, selon les exigences de l'action coopérative de notre mouvement.

10. **La pédagogie Freinet est, par essence, internationale**

    C'est sur le principe d'équipes coopératives de travail que nous tâchons de développer notre effort à l'échelle internationale. Notre internationalisme est, pour nous, plus qu'une profession de foi, il est une nécessité de travail et de lutte. L'ICEM est un mouvement affilié à la Fédération Internationale des Mouvements d'École Moderne. La FIMEM est une association internationale pacifiste qui fédère tous les mouvements qui se réclament de la pédagogie de Freinet en ce sens qu'ils sont engagés dans une pédagogie populaire émancipatrice et une éducation coopérative qui n'exclut personne.

Charte adoptée au Congrès de Pau de 1968, actualisée à l'AG de l'ICEM de mai 2018.